



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DU 28/09/2014

### ➤ Emargement :

- Membres licenciés : 39 présents avec 2 pouvoirs soit 41 voix
- Membres du CA : 18 présents avec 140 pouvoirs soit 176 voix
- Membres présents à l'ouverture de la séance : 57 (Lionel arrivera un peu plus tard)
- Membres représentés : 142
- Clubs excusés : Ydes, Langeac, St Amant, Dore et St Chély
- Excusés pour le BD Jean François Castanier

**Agnès Rives présidente prend la parole et remercie le club de Chamalières pour l'accueil de cette Ag et remercie également tous ceux qui, au fil de l'année, font vivre ce comité.**

- Accueil est fait aux nouveaux présidents de club : **Gilbert Salançon pour W20, Christian Thourret pour W01, Denis Tridot pour W02, et Cédric Guiraud pour W03.**
- **VIE DU COMITE :** Le comité a vécu trois CA au cours de la saison 2013-2014 ; ces rencontres sont importantes pour la vie de notre comité ; il est rappelé qu'il est important que les présidents de club qui ne peuvent y participer motivent au moins un membre de leur club à les représenter. La présence physique étant obligatoire (pas de vote par procuration), le quorum n'est pas toujours atteint ce qui rend les votes impossibles et bloque donc la vie du Comité. En plus de ces 3 CA des consultations et votes internet ont eu lieu au niveau BD et CA (tarif etc), s'ils permettent une rapidité de réaction et de résultats ils ne favorisent pas les échanges et les débats de fond.
- Un tableau (en document joint) est présenté pour mettre en évidence la répartition par club et par département des épreuves régionales et fédérales déléguées par le comité aux clubs...

**Commentaires liés à ce tableau :** Il est souligné que certains centres jouent avec un tout petit effectif, ce qui peut poser la question de la régularité de l'épreuve et de la nomination d'une commission d'arbitrage. De plus cela démultiplie les besoins en arbitre et DA. Il est rappelé que des normes sont posées au niveau fédéral, le centre doit pouvoir accueillir un minimum de joueurs et il doit y avoir au moins deux clubs représentés par centre (cf cahier des charges site fédé).

**A propos de l'arbitrage :** il est constaté que les clubs ne faisant que rarement parvenir la feuille d'homologation, éditée sous « Sigles », au comité, aucune visibilité de la participation à l'arbitrage tant au niveau « qualité » que quantité n'est actuellement possible... Il est normal que le comité puisse avoir ce regard puisqu'il est garant de ces organisations auprès des instances fédérales.

Il est prévu dans le RI des quotas pour les clubs présentant des joueurs aux épreuves ; de plus au niveau fédéral des quotas sont fixés quant au niveau des arbitres (AF, AR ou ACc) suivant le degré de l'épreuve.

Désormais une nouvelle fiche de suivi des épreuves sous excel est proposée. Elle devra être envoyée à Frédéric avec les résultats et à Didier avec les droits d'engagement ; copie au secrétaire (PL Cohard) pour archivage. **Elle servira en outre au niveau trésorerie de document pour l'indemnisation des clubs organisateurs, des arbitres et ramasseurs le cas échéant.**

- **TH dans le comité W** : en dehors du festival de Châtel seulement 4 Th2 en paires et 2 TH2 ont été proposés dans notre comité. Cela est très peu et cela signifie que pour espérer prendre du % 1,2 ou 3 ou simplement obtenir le diviseur minimum annuel nos joueurs ont l'obligation de se déplacer dans d'autres comités. (en comparaison, il est possible de faire un th dans le lyonnais quasiment chaque WE...).
- **VVF** : deux semaines ont eu lieu : à Parent en mars et au Lioran en juin

	PARENT Mars 2014	Le Grand LIORAN Juin 2014
Participation	38 à 57 joueurs et 5 arbitres	26 Joueurs et 4 arbitres
Nombre de parties jouées	916	441
Bilan financier	1310,97€	548,21€

- ✓ **Projet 2015** : Parent en mars où tout fait l'unanimité et où la proximité de clubs W est un atout. St Jean La Vêtre en juin.

Appel est lancé pour les arbitres intéressés, priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas encore arbitré ces semaines et aux arbitres-joueurs. Candidatures à déposer auprès de Monique Tavernier avant fin janvier.

- ✓ **PROMOTION** : pour toutes les manifestations de promotion auxquelles participent les clubs, le comité apporte son aide avec du matériel de promo : Zcard, plaquettes etc... et prêt des 2 kakémonos achetés cette saison auprès de la fédé.
- ✓ **LICENCES** : il est rappelé que le premier envoi doit être effectué rapidement, en tout état de cause avant la phase 2 à JF Castanier, le chèque devra être envoyé directement à D Bourgeon. Merci de rappeler à JF le montant du chèque avec le listing des licences. Il est demandé d'écrire en majuscule sur les fiches de nouvelle licence pour éviter les erreurs de transcription. Le 2eme envoi devra parvenir au comité avant les interclubs.

	Saison précédente		
<b>535</b> licenciés	<b>504</b> licenciés		
<b>25</b> clubs	<b>24</b> clubs		
<b>3</b> clubs jeunes	<b>2</b> clubs jeunes		
<b>CANTAL</b>	<b>114</b>	<b>88</b>	<b>+18.7% (arrivée de Neuvic)</b>
<b>ALLIER :</b>	<b>186</b>	<b>201</b>	<b>-4%</b>
<b>PUY DE DOME :</b>	<b>235</b>	<b>215</b>	<b>+9.5% (ceyrat et avf cham)</b>
			<b>+6,25%</b>

✓ **RAPPORT FINANCIER : au 31/08/2014**

<b><u>PRODUITS</u></b>		<b><u>CHARGES</u></b>	
Licences	<b>18815,00€</b>	<b>13994,00€</b>	Revers licences
Chp régionaux	<b>1989,25€</b>	<b>4926,06€</b>	Organisation tournois
Simult mondiaux	<b>2118,00€</b>	<b>2957,00€</b>	Redevances FFSC
Chp nationaux	<b>5061,00€</b>	<b>1176,00€</b>	Frais repas
		<b>415,38€</b>	Défraiements kms
Part parents Chp F scol	<b>675,00€</b>	<b>1923,00€</b>	Chp France Scolaire
Subv fédé Chp F scol	<b>140,00€</b>		
VVF	<b>3336,00€</b>	<b>1628,62€</b>	VVF
Redev. SP- TH	<b>597,20€</b>	Aides joueurs	<b>4570,00€</b>
Produits Financiers	<b>181,43€</b>	Formation arbitrage	<b>197,51€</b>
Divers	<b>0,00€</b>	Formation scolaire	<b>178,55€</b>
		Aide clubs	<b>230,00€</b>
		Déplacements fédé	<b>97,70€</b>
		Déplacements CA	<b>388,02€</b>
		Frais administratifs	<b>58,32€</b>
		Divers	<b>0.00€</b>

Bilan au 31/08/2014

Total produits 2014 : 32912.88€

total produits 2013 : 32370.39€

Total charges 2014 : 32740.16€

total charges 2013 : 34158.43€

Solde 2014 : +172.72€

solde 2013 : -1788.04€

NB : la saison dernière grosse charge pour les championnats du monde au Québec (qualifiés jeunes)

**SOLDE BANQUE : 3240.3€**

2013 : 3249.01€

**LIVRET A : 11640.14€**

11458.71€

**Cumul : 14880.44€**

**14707.72€**

**Suite à ce rapport financier information est donnée sur les nouveaux tarifs du comité votés par le CA :**

Depuis de nombreuses années au moins 2007 (archives) mais probablement bien avant déjà (passage à l'euro) les clubs qui organisent des épreuves reçoivent 2.5€ par présents pour le travail d'organisation, la papeterie et un pot correct servis aux participants. Or les coûts en particulier pour la préparation des pots ont largement augmentés. Il se trouve que ce sont à peu près toujours les mêmes clubs qui s'y collent et ils n'y retrouvent même plus de bénéfice pour leur propre finance. Le comité a donc voté une augmentation de 1€ du montant de la plupart des épreuves régionales et fédérales (de 8 à 9€), cet euro sera reversé aux organisateurs qui recevront désormais 3.5€ par présents.

De même il semble anti pédagogique de permettre à nos plus jeunes de penser qu'ils peuvent pratiquer une activité associative totalement gratuitement. Le CA a donc voté une participation de 1€ symbolique à toutes les épreuves non purement scolaires pour les moins de 18 ans. Cette 2eme mesure impose une modification du Ri qui sera proposée au vote lors de cette Ag.

**Suite à ces rapports : quelques interventions des membres de l'Ag.**

- ✓ B Deveze : pose la question des épreuves qui seront jouées à Aurillac, la salle sera-t-elle la petite salle qui permet d'accueillir seulement 18 joueurs dans des conditions de jeu normales. On peut

supposer que cette saison le club de Neuvic viendra dans le Cantal pour jouer certaines épreuves. Réponse lui est donnée par le nouveau président du club d'Aurillac.

- ✓ C Thourret : à propos des finances s'interroge sur la somme déposée au livret A du comité. Une association ne devant pas faire de bénéfice.
  - ✓ Il est demandé également si l'augmentation ne pourrait être prise en charge par le comité vu ses finances, un participant disant que des joueurs cesseront de participer à cause de cette augmentation.
  - ✓ C Haniez rappelle que sur le plan juridique l'association a le droit d'avoir du bénéfice mais ne doit pas le redistribuer aux adhérents (analogie aux dividendes).
  - ✓ PL Cohard demande en qualité de trésorier de club que les chèques soient traités beaucoup plus rapidement – demande déjà formulée par le passé => Engagement de Didier
  - ✓ PL Cohard dit que les finances du comité doivent plutôt servir à des actions de promotion ou des projets pour notre comité.
  - ✓ M Cohard signale également que nous ne sommes pas sûrs d'avoir à long terme des salles gratuites pour nos organisations, en témoigne cette année la nécessité par le comité de prendre en charge les frais de salle pour l'organisation du championnat du Cantal. Il est donc prudent de prévoir l'avenir. A propos de l'augmentation elle rappelle également qu'un tour de France des comités montre aisément que le comité Auvergne propose les tarifs parmi les plus bas, ceci sans doute permis par le défraiement minimum des arbitres aux compétitions qui sont vraiment bénévoles...et là aussi ce sont souvent les mêmes qui s'impliquent. Elle doute qu'1€ bloque la participation, signalant que si c'était le cas pour quelques cas particuliers, en général les clubs font le nécessaire (idem pour l'euro symbolique demandé aux jeunes qui peut bloquer quelques cas très particuliers.. la solidarité associative joue dans ces cas-là).
- 
- ✓ Les clubs de Neuvic et Ceyrat signalent qu'ils n'ont pas reçu les documents de ré affiliation fin aout, pour Ceyrat c'est réglé, pour Neuvic contact doit être pris avec la fédé.

#### **RAPPORT SCOLAIRE** : (Lionel Allagnat)

##### **Samedi 18 janvier 2014 :**

Championnats d'Allier : (Marché couvert Vichy)

Juniors : Jacques MARCKERT

Cadets : Erwan BERNARD

Benjamins : Raphaël ALLAGNAT

Poussins : Alexis ALLAGNAT

##### **Samedi 1er février 2014 :**

Finale locale Concours des Ecoles (Vichy Marché Couvert)

**15 février 2014** : Championnat régional poussin couplée avec la finale du Concours des Ecoles à Arlanc

Poussins : Alexis ALLAGNAT et Capucine GUIRAUD

Mini poussins : Simon TRUTTMANN

##### **Mars 2014 :**

Championnats d'Auvergne BJC Creuzier le vieux

Juniors : Jacques MARCKERT

Cadets : Erwan BERNARD

Benjamins : Raphaël ALLAGNAT

- **RAPPORT ARBITRAGE** : des séances de formation ont eu lieu cette saison et seront reconduites la saison suivante. La responsable de l'arbitrage aimerait bien avoir un retour sur la participation des arbitres formés dans les clubs. Ces formations sont également un moment très convivial, cette année le repas pris en commun a été pris en charge par le comité. La responsable est à l'écoute de toute demande et peut se déplacer dans les clubs (vendredi à privilégier pour le moment, Catherine étant encore en activité)

Cournon fait remarquer que ces formations sont importantes et que la prise en charge des coûts par le comité est normale mais qu'il serait bien aussi de demander qu'elles se traduisent dans les deux ans par au moins une participation des « formés » à l'arbitrage d'une épreuve régionale ou fédérale... **si l'arbitrage est important dans les clubs, il l'est encore plus pour la vie du comité.**

**VOTE DES RAPPORTS : Moral et d'activité : approuvé à l'unanimité**

**Financier : approuvé moins une abstention.**

- **Modification du RI** : il est proposé de supprimer dans l'article 12.5.1 le 2eme paragraphe : « *il est convenu que lors des compétitions organisées par le comité Auvergne les membres âgés de moins de 18 ans ne paient pas de frais d'inscription et que les membres de moins de 25 ans paient demi-tarif. Cette règle n'est valable que pour les membres du comité Auvergne* » ceci afin de pouvoir valider la nouvelle feuille de tarifs du comité.

**VOTE : RI et tarif : adopté avec 6 abstentions, pas de contre.**

**VOTE pour adoption de la feuille de suivi des épreuves : unanimité.**

- **CALENDRIER** : PL Cohard signale la difficulté à établir le calendrier régional, beaucoup de club ne répondant pas aux mails (n'accusant pas même réception)!

Le point est fait sur les épreuves et les centres attribués.

- ✓ **Pour la phase 1**, Châtel peut proposer 80 places et propose de ne faire qu'un centre dans le 63. M L Garnier souhaite maintenir un centre à Issoire sinon plusieurs joueurs de son club ne participeront plus mais elle a besoin d'arbitres car cette saison elle doit jouer cette phase. Il est donc demander à Cournon de se rendre à Issoire.

M Cohard proposera aux membres de son club cette solution et donnera réponse (nb : Cournon ira à Issoire avec un arbitre (peut-être deux...) bien qu'une majorité aurait préférée Châtel.)

- ✓ **Pour la phase 3** : il a été demandé au club de Chamalières de retenir la salle, ce qui a été fait. Chatel peut finalement accueillir cette épreuve et propose de la prendre (salle prête depuis le chpt du 63 le dimanche précédent). Chamalières signale que c'est gênant vis-à-vis de la municipalité de demander puis renoncer à des salles (qui sont de plus en plus difficiles à obtenir), en terme de crédibilité cela est aussi un problème. La phase 3 se jouera donc à Chamalières cette saison.

- ✓ **Simultané mondial** : dans l'Allier W27 propose d'ouvrir un centre (32 places) W05 peut être : à voir

- ✓ **INTERCLUBS** : pas de salle pour prévoir cette organisation. S'en suit un débat animé, Chamalières signale que la saison dernière 3 personnes seulement étaient là pour la mise en table de 140 tables et chaises ! cela n'incite pas les clubs à prendre en charge l'organisation même si une salle est dispo ! reste ensuite la lourde charge de l'administratif (inscription, plan de salle et d'arbitrage, résultats) d'autant plus que des clubs n'y mettent pas du leur avec des changements jusqu'à la dernière minute ; l'organisation du pot final pas simple non plus pour quelques 140-150 joueurs ! Cette organisation de ce qui est sans doute la plus belle épreuve de la saison pose donc problème, elle pourrait être prise en charge par plusieurs clubs (et pas forcément du 63 comme cela a été évoqué, le comité c'est tous ensemble !). Chamalières finalement propose de voir si la salle est disponible à la condition d'être aidé pour la mise en place. Cournon (M Cohard) propose de s'occuper de l'administratif, cet engagement n'est toutefois pris qu'à la condition que tout soit **clairement défini avant** : qui fait quoi et comment sont répartis les bénéfices de l'organisation pour les clubs organisateurs.

Cournon propose que si cette épreuve peut être finalement organisée le titre de champion régional des clubs soit attribué à partir d'un classement parallèle des 5 premiers joueurs de chaque club à chaque partie ; **Avantage** : la plupart des clubs présente une équipe de 5 joueurs. Le titre se joue sur 3 parties (au lieu de 2) et sur 5 joueurs pris en compte (4 les saisons précédentes vues le trop petit nombre de club ayant 5 joueurs) il sera donc plus représentatif. **Inconvénient** : c'est un Th de moins pour le comité mais rien n'empêche le club qui se chargeait de cette organisation de faire un Th à la place pour son propre compte.

Cette proposition semble convenir aux membres de l'Ag.

➤ **ELECTIONS :**

- Délégués à l'AG fédérale : 3 membres titulaires ont été élus la saison dernière pour 2 ans. Pas de candidature à ce moment-là pour les postes de suppléants. Nouvel appel à Candidature. Une seule candidate élue : Anne Marie Mazoyer
- Elections de rapporteurs financiers : Annie Claude Lacour est candidate, Marie Louise Garnier veut bien être suppléante à la condition que les comptes soient transmis pour vérification dans les délais prévus par notre RI. Elles sont élues à l'unanimité.
- Les questions diverses ayant été apportés au cours des différents débats et rapports, la présidente Agnès Rives termine cette Assemblée Générale de clôture de la saison 2013-2014, en rappelant que son mandat de présidente prendra fin à la prochaine AG du comité. Elle informe d'ores et déjà l'assemblée **qu'elle ne se représentera** pas et invite chacun à y réfléchir pour constituer et présenter une ou des éventuelles listes.

Document joints :

Tableau activité. Rapport scolaire (à venir). Calendrier mis à jour. Feuille de tarif 2014-2015. Fiche de suivi d'épreuve.

NB : pour ceux qui le souhaiteraient le document « power point » complet de l'Ag peut être envoyé, n'hésitez pas à le demander.